

HR(SE)

Agence créative & responsable



Charte RSE

Responsabilité Sociétale
et Environnementale

Édition n°2
2025

Depuis la création de notre agence, il y a 22 ans, nous nous attachons à déployer des valeurs humaines et sociales auprès de nos salariés, clients et partenaires, tournées vers l'écoute, la proximité, la solidarité et le respect mutuel.

Notre ADN historique, aux côtés des collectivités territoriales et tourné vers la défense de l'intérêt général, se retrouve pleinement dans cette charte RSE, qui exprime les valeurs d'une agence consciente et responsable.

Parce que la communication contribue au changement de comportement dans notre société, Hôtel République souhaite accompagner ces changements à son niveau en s'engageant dans une politique RSE durable et raisonnée :

- > En interne, nous développons un mode de management participatif, œuvrons pour l'amélioration du bien-être au travail et une meilleure prise en compte de l'impact environnemental et social de nos activités.
- > En externe, Hôtel République se donne l'ambition de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la communication (annoncateurs, imprimeurs, médias...) aux enjeux d'une communication plus responsable. Pour cela, nous les amenons à se questionner sur : « est-ce une communication utile et responsable ? »

En 2023, ces engagements sont formalisés par le label LUCIE PROGRESS qui nous engage et nous permet de structurer notre démarche via une feuille de route progressive.

Jean-François LORDAT
Président de l'agence  HÔTEL RÉPUBLIQUE

NOS ENGAGEMENTS

- A. Le respect et la préservation des ressources naturelles.
- B. Le respect des personnes.
- C. Le respect de l'intérêt général.

NOS PROGRÈS

- A. Le label LUCIE Progress.
- B. Un label progressif.
- C. Mise en œuvre de la charte RSE.

EN CONCLUSION

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'un développement durable et responsable, l'agence Hôtel République a mis en œuvre une politique RSE structurée et intégrée à l'ensemble de ses activités.

Cette démarche repose sur trois piliers fondamentaux – environnemental, social et sociétal – et s'inscrit dans une volonté de performance progressive, globale, éthique et durable.

A. Le respect et la préservation des ressources naturelles.

Depuis plusieurs années Hôtel République a engagé une démarche de réduction de son impact carbone. En effet, pour l'agence se préoccuper de l'environnement dans son activité, c'est aussi s'occuper de la performance de l'entreprise et de ses ressources.

« *Un impact écologique maîtrisé* »

DÉPLACEMENTS

HR sensibilise ses collaborateurs aux principes de déplacements durables en favorisant l'utilisation des mobilités douces et alternatives. L'entreprise, idéalement située en cœur de ville, encourage ses salariés à utiliser le vélo et les transports publics.

Concrètement

- > Depuis sa création, l'agence est située en centre-ville de Toulouse, à moins de 3 minutes à pied d'une sortie de métro permettant à ses collaborateurs l'utilisation des transports en communs.
- > Transports publics : remboursement de 50 % du coût de l'abonnement.
- > Vélo : depuis 2024, l'agence encourage ses salariés à utiliser le vélo au travers d'une politique de remboursement des frais dits de « mobilité douce » (336 € par an).
- > Lorsque les transports en commun ne peuvent pas être privilégiés, le co-voiturage est systématiquement mis en place pour les rendez-vous clients/prospects.
- > L'agence demande à ses collaborateurs de favoriser le train par rapport à la voiture et de n'utiliser les transports aériens que si aucune autre solution n'est possible.
- > Quand cela est possible, l'agence privilégie la visioconférence afin de réduire les déplacements et s'est dotée d'une installation spécialisée dans sa salle de réunion.

LIMITER NOTRE CONSOMMATION DE RESSOURCES

Nos collaborateurs s'efforcent de participer à la diminution de l'empreinte environnementale à l'agence. Huit heures par jour, c'est le temps que nous passons ensemble au bureau, ainsi nous appliquons le principe du « comme à la maison » afin de réduire quotidiennement nos consommations d'énergie, d'eau et de fournitures.

Concrètement sur les achats et matériels

- > Achats de fournitures et services faits en local de préférence.
- > Mise à disposition de vaisselle (tasses à café, assiettes, couverts...) afin de supprimer l'utilisation de vaisselle à usage unique.
- > Réutilisation, réparation des matériels de bureautique jusqu'à l'obsolescence.
- > Privilégier les prestataires de supports publicitaires proposant des alternatives en matériaux écologiques locaux, produits en France / Europe.
- > Favoriser le réemploi des supports publicitaires.
- > Mise en place d'une charte fournisseurs.

Concrètement sur l'électricité

- > Extinction systématique de toutes les lumières et ordinateurs les soirs.
- > Mise en place de bonnes pratiques à l'agence afin de limiter l'utilisation du chauffage (limité à 20°) et de la climatisation (pas plus de 10° d'écart avec l'extérieur).
- > Extinction systématique du chauffage ou de la climatisation le soir, les week-ends et les veilles de vacances.

AVOIR UN IMPACT POSITIF AVEC NOS DÉCHETS

Tous les déchets de l'agence sont recyclés et des sensibilisations régulières sont organisées afin de permettre aux collaborateurs de mieux trier.

Concrètement

- > L'agence a souhaité améliorer le tri et le recyclage des déchets à travers un partenariat avec une société de collecte spécialisée EasyTri pour le verre, le papier et le carton, les emballages (emballages alimentaires, canettes...), les cartouches d'encre et les appareils électriques.
- > Nous organisons également la collecte des mégots via un cendrier adapté. Les mégots sont acheminés dans une usine spécialisée et sont recyclés en mobilier urbain.
- > Sensibilisation des partenaires et fournisseurs afin d'être dans une logique de meilleure gestion des déchets.



LIMITER L'UTILISATION DU PAPIER

Le papier est l'une des ressources les plus utilisées par les agences de communication. Afin de limiter son utilisation, nous avons mis en place des règles d'usages spécifiques ainsi qu'une politique de tri et de collecte.

Concrètement

- > L'achat de papier (pour nous ou nos clients) est conditionné aux labels FSC et PEFC.
- > L'agence ne travaille qu'avec des imprimeurs labellisés.
- > Les papiers recto seul sont systématiquement utilisés en brouillon.
- > Une boîte de collecte des papiers est à disposition dans les locaux afin de permettre leur revalorisation.
- > Nous avons mis en place un process interne afin de limiter les erreurs et les impressions.
 - Dans les services administration et conseil, les impressions indispensables sont réalisées en noir et blanc et en recto / verso.
 - Au service création, les impressions sont réalisées en recto / verso mais pour des raisons évidentes la couleur reste de mise.
 - Les corrections en phase de production s'effectuent sur écran via l'échange de PDF annotés.
 - Une seule relecture papier, nécessaire, a été identifiée lors du processus de fabrication.

AGIR POUR RÉDUIRE SON IMPACT DIGITAL

HR affirme sa volonté de réduire l'impact de son activité et de ses productions digitales et informer les parties prenantes à ce sujet.

Concrètement

- > Opération « Tri » chaque trimestre afin d'inciter les collaborateurs à trier et supprimer les mails anciens et à archiver les données nécessaires sur les serveurs dédiés.
- > Hébergeurs localisés en France et sauvegarde sur des serveurs en interne.
- > Collecte et recyclage des déchets électriques et électroniques.
- > Optimisation du poids des fichiers : favoriser les PDF basse définition et les PNG dans la mesure du possible qui sont plus légers.

B. Le respect des personnes.

Depuis sa création, HR s'attache à déployer les valeurs humaines et sociales qui nous animent pour favoriser la cohésion d'équipe, le bien-être au travail, le partage, la convivialité, le respect, la bienveillance, l'épanouissement, l'intelligence collective et la montée en compétence.

« *Une agence qui fait sens et qui donne du sens* »

DROITS DE LA PERSONNE

Au cœur de nos préoccupations, le respect des personnes dans leur dignité et leur singularité. Le respect de la vie privée, l'égalité femmes / hommes, la lutte contre les discriminations ou la prévention de toutes formes de harcèlement font partie intégrante des questions que nous adressons.

L'agence attend que ses collaborateurs se conforment aux principes d'éthique et de responsabilité afin de garantir le respect fondamental auquel chacun a droit.

Concrètement

- > HR condamne fermement toute forme de discrimination et s'engage à favoriser un environnement de travail où chacun peut s'épanouir professionnellement et personnellement.
- > Ne pas utiliser de critères subjectifs en dehors du savoir-être et du savoir-faire lors de nos recrutements (âge, sexe, religion, origine, handicap, etc.)
- > Ne pas exercer de différence d'usage, de traitement ou de salaire entre le personnel féminin ou masculin.
- > HR ne tolère aucune forme de harcèlement moral, sexuel ou d'agissement sexiste.
- > Mise en place d'une charte de prévention du harcèlement.
- > Mise en place d'un référent harcèlement afin de signaler tous cas de discriminations, harcèlements ou non-respect des personnes.

ACCUEIL ET INTÉGRATION

Afin de garantir une bonne qualité de vie au travail, HR met un point d'honneur à l'intégration de ses nouveaux collaborateurs afin de créer les meilleures conditions pour leur prise de poste. L'agence a ainsi conçu un parcours complet d'accueil applicable à tous.

Concrètement

- > Mise en place d'un parcours d'accueil pour le premier jour de toutes personnes embauchées (alternance, CDD, CDI). Ce parcours se compose des étapes suivantes : visite des locaux, rencontre et déjeuner avec toute l'équipe, explication du fonctionnement d'HR et de la vie quotidienne (repas, vie collective, gestion des déchets, informatique, accès serveur...)
- > Le nouvel arrivant reçoit ensuite tous les documents nécessaires à sa bonne intégration : le « Guide On-boarding », le règlement intérieur, la charte informatique, la charte RSE...
- > Mise en place d'un entretien à la fin de la période d'essai donnant lieu à un compte-rendu écrit.
- > Pour les stages d'une semaine, la personne référente organise un planning précis de la semaine afin que le jeune découvre tous les métiers de l'agence et enrichisse sa vision de l'entreprise. Si la durée est plus longue, les équipes confient, au cas par cas, des missions au stagiaire et assurent sa supervision.
- > Afin de garantir une bonne supervision, pas plus de 2 stagiaires présents simultanément (1 /service).

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Toute l'année,  favorise la qualité de vie au travail en permettant à ses collaborateurs de travailler dans un lieu agréable et en leur proposant des avantages.

Concrètement

- > Une gouvernance transparente et partagée (mise à disposition des tableaux de bords, réunion de suivi, ...).
- > Entretiens annuels avec les responsables de services
 - compte-rendu écrit systématique de l'entretien.
- > Mise à disposition gracieuse de café, de thé, de boissons, de fruits, de gâteaux toute l'année.
- > Mise à disposition (en plus des tickets restaurants) d'un espace pour se restaurer avec micro-ondes, plaques de cuisson et réfrigérateur.
- > Organisation de rencontres ludiques pour souder l'équipe et favoriser un travail collectif qui gagne en productivité et qualité (séminaire annuel, moments conviviaux : Noël, Chandeleur, fête de l'été...)
- > Droit à la déconnexion : soirs, week-ends, vacances. Aucun salarié n'est tenu de répondre à ses courriels, messages ou appels téléphoniques en dehors de ses heures de travail.

RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION

Il appartient à l'agence de faire connaître à chaque collaborateur les règles juridiques applicable et il appartient à chacun de les respecter.

Concrètement

- > HR déclare ne pas avoir recours au travail illégal (travail dissimulé, prêt illicite de personnel, emploi de travailleurs étrangers sans titre de travail, cumul irrégulier d'emploi...)
- > Mise en place d'une politique de lutte contre la corruption (voir Charte dédiée). Conformément à la loi, il est formellement interdit à tous les collaborateurs de promettre, de donner, de demander ou d'accepter un avantage financier ou non financier ; directement ou indirectement ; quel que soit sa provenance (agent public ou personne privée) dans le but d'inciter une personne à agir dans le cadre de ses fonctions en violation des lois.
- > Seuls les cadeaux ou avantages de faible valeur conforme aux usages commerciaux et non contraires à la loi ou la réglementation sont autorisés (ex : participation à des évènements de loisirs : spectacles, évènements sportifs ; repas d'affaires à caractère strictement professionnel...)

C. Le respect de l'intérêt général.

La communication est aujourd'hui en capacité de porter les messages des enjeux sociétaux et environnementaux, de par sa capacité à véhiculer les informations auprès des publics cibles.

Chez HR, nous avons conscience de notre mission et nous portons haut la défense de l'intérêt général auprès de nos clients.

« Une communication
d'intérêt général »

FAIRE LE CHOIX D'UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La responsabilité environnementale et sociétale passe aussi par la communication, autant dans le message que dans les supports, la création, ainsi que le processus de réflexion.

Concrètement

- > Favoriser une communication qui par ses messages est loyale, sincère et transparente.
- > Favoriser des visuels compréhensibles en s'inspirant de la méthode FALC (Facile À Lire et à Comprendre).
- > Développer l'éco-conception des supports de communication : utilisation de supports recyclés et recyclables, dématérialisation de la documentation, ...
- > Développer une gouvernance qui implique nos parties prenantes dans leur communication.
- > Choix de fournisseurs partageant nos enjeux RSE.

POURSUIVRE UNE IMPLICATION FORTE AUPRÈS DES TERRITOIRES ET DE SES ACTEURS

Historiquement, Hôtel République a fait du secteur public et du tourisme ses spécialités. Avec la réforme des collectivités territoriales en 2013 et afin de mieux accompagner l'attractivité des territoires, nous avons affirmé nos propres domaines de compétences :

**ÉCONOMIE • MOBILITÉ • ÉNERGIE • RÉSEAUX • DÉCHETS •
SANTÉ & QUALITÉ ALIMENTAIRE • AMÉNAGEMENT & HABITAT**

Ces choix ont été guidés pour répondre aux nouveaux enjeux de développement durable et répondre à ce souci de communiquer pour l'intérêt général.

Concrètement

- > La volonté d'être partie prenante dans la chaîne de valeur des collectivités, dans une démarche de co-construction et d'enrichissement mutuel de nos compétences (cercle vertueux).
- > La détermination d'être exemplaire en matière de responsabilité sociétale et environnementale vis-à-vis de la communauté locale.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE RELATIONNELLE EXEMPLAIRE

Les collaborateurs de l'agence ont accès à un grand nombre d'informations dans le cadre de leurs relations de travail. À ce titre, ils sont soumis à la plus grande discrétion à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise sur les informations sensibles relatives à la société ou à celles de nos clients. Tant qu'elles ne sont pas publiques, elles sont considérées comme confidentielles.

Au-delà du respect légal, nous demandons à nos collaborateurs de faire preuve d'intégrité et d'équité dans le traitement de nos partenaires et fournisseurs.

HR cherche à éviter une dépendance excessive d'un fournisseur et favorise dans la mesure du possible la diversification de ses prestataires.

Enfin, HR est une entreprise à taille humaine qui privilégie les relations de proximité basées sur l'échange et la confiance. La satisfaction client est une préoccupation globale de l'agence qui met en œuvre des process afin de garantir le service le plus efficace et satisfaisant possible.



Depuis 2023, l'agence Hôtel République est labellisée LUCIE PROGRESS.

A. Le label LUCIE Progress.

Le label LUCIE PROGRESS repose sur les lignes directrices de la norme internationale ISO 26 000, qui encadre les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociétale. Cette approche globale garantit que notre engagement couvre les sept piliers fondamentaux de la RSE : gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, et développement local.

Cette étape de labellisation structure notre implication dans notre démarche RSE et permet de formaliser notre positionnement d'agence de communication responsable à travers notre implication et notre évolution.

Elle nous engage sincèrement et durablement envers toutes nos parties-prenantes.

B. Un label progressif.

En 2025, nous renouvelons notre Label en prenant de nouveaux engagements ; ainsi notre démarche RSE va plus loin et progresse d'année en années.

Nos 8 engagements pour l'avenir (2025-2027) :

1. Mettre en place **un sondage** auprès des collaborateurs sur les valeurs de l'entreprise et sur les engagements RSE à venir.
2. Réaliser la **cartographie des risques** de l'entreprise.
3. **Former** les salariés à la Procédure d'Alerte.
4. Proposer une **formation SST** (Sauveteur et Secouriste du Travail) pour tous les collaborateurs.
5. Formaliser et suivre les **entretiens 360°** déjà mis en place afin de montrer leurs réalisations (Tableau des réunions interservices et comité de direction, ordre du jour, participants, avancées...)
6. Construire et suivre des **indicateurs sur les consommations d'énergie**.
7. Mettre en place le **compost**.
8. Formaliser une procédure écrite en cas de corruption et y **sensibiliser** les collaborateurs.

C. Mise en œuvre de la charte RSE.

Les membres du Comité de Direction sont les premiers garants de l'application de la Charte H(RSE) en s'assurant de son application. Néanmoins, il appartient à tous les collaborateurs d'être vigilants dans l'application des règles.

La présente charte est adressée à chaque collaborateur et est disponible sur le serveur intranet afin que chacun puisse s'y référer.



Par cette politique globale menée en matière de RSE, l'agence Hôtel République affirme sa volonté d'être un partenaire responsable et aligné avec les attentes sociétales actuelles et futures.

Nous sommes soucieux d'agir concrètement pour un avenir durable, de mobiliser l'ensemble de nos parties prenantes et de répondre de manière exemplaire aux exigences sociales, environnementales et éthiques attendues.



La présente charte est accessible sur le site internet
www.hotelrepublique.com

Pour tous renseignements
05 34 44 17 77
hello@hotelrepublique.com

**Ce document n'a pas vocation à être imprimé.
Il a été conçu en respectant les principes d'éco-conception.**